

LES ARGUMENTS BIDONS D'ORIE BIJOUX

En date du 1^{er} février 2023 le **Réseau anti-arnaques** a dénoncé les nombreux problèmes de livraison affectant les commandes passées sur le site **ORIE.FR**, exploité par la société londonienne **LUCKYNA**.

Bien évidemment les réclamations se multiplient, et l'un des rares clients à avoir obtenu une réponse l'a transmise :

« Nous vous prions de nous excuser de ne pas avoir pu livrer votre commande dans les délais prévus. En effet, nous avons pris du retard dans la livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté. Un afflux de commandes imprévu a vidé notre stock et nous a obligé à ordonner la production de nouveaux articles. Les commandes les plus récentes ont donc été livrées avec un léger retard que nous avons essayé de réduire au minimum. Nous espérons conserver toute votre confiance. »

Cette argumentation ne manque pas d'être cocasse :

- Si nous comprenons bien tout retard est la faute des autres : des fournisseurs bien évidemment, mais aussi des clients qui ont trop commandé !
- Lors des enregistrements des commandes, ces ventes étaient donc déduites du stock. Une rupture de stock est intervenue : cela signifie que le site a continué à enregistrer les commandes de ses clients, alors que les articles n'étaient plus disponibles !
- Le fait d'invoquer des « raisons indépendantes » de leur volonté démontre une mauvaise foi totale.

N'attendez plus longtemps : exigez auprès de votre banque le remboursement du paiement effectué par carte bancaire en invoquant la procédure « Charge back ». Cette démarche, baptisée « rétrofacturation » en français, permet à un consommateur qui a payé par carte bancaire de revenir sur son ordre de paiement. En cas de refus, réclamez un écrit mentionnant le motif et contactez le **Réseau anti-arnaques**.

Chris, une cliente chanceuse, témoigne (7 février 2023). Son cas est unique pour l'instant sur notre page, mais peut redonner un peu d'espoir aux nombreux clients délaissés:

"J'ai reçu mon colis (commande du 20 janvier - réception le 6 février 2023). Sincèrement, l'article est conforme. Il était protégé par un film plastique, donc il n'est pas rayé, la gravure est bien nette. L'envoi a été fait dans une petite enveloppe à bulles.

Ils ne répondent à aucun mail et ne livrent pas dans les délais. C'est très frustrant mais, au final, c'est OK."

.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)